

## JUGE DES COURSES MODULE M187

### Les fonctions complémentaires d'un juge des courses.

#### **Le commissaire de course**

Les commissaires de course sont les adjoints du Juge Arbitre, ils ne sont pas autorisés à prendre de décisions.

Le commissaire sera placé par le Juge Arbitre ou le chef des commissaires de course dans un emplacement qui lui permettra de suivre de près la compétition et de signaler immédiatement au Juge Arbitre par écrit toute action irrégulière ou toute violation des règlements de la part d'un concurrent ou de toute autre personne.

Toute infraction aux règlements devra être signalée en levant un drapeau jaune même lorsque l'athlète ou l'équipe ne termine pas la course.

Un nombre suffisant de commissaires devra être également désignés pour surveiller les points de passage du témoin dans les courses de relais. Le commissaire de course signale toute irrégularité en levant un drapeau jaune et, à l'appel du Directeur de réunion, le Juge Arbitre prendra la décision qui s'impose.

Lorsqu'un commissaire observe qu'un athlète a couru en dehors de son couloir ou a commis une irrégularité dans le déroulement de la course (bousculade) ou qu'un passage de témoin a eu lieu en dehors de la zone de passage, il doit marquer l'endroit sur la piste là où la faute a été commise avec du ruban adhésif ou en prendre note sur papier ou par un moyen électronique.

Les commissaires peuvent aider à la mise en place des équipes de relais dans leur couloir respectif.

Les commissaires de courses doivent rester à la zone qui leur a été affectée. Ils doivent donc être attentifs aux incidents de courses, que les coureurs restent dans leur couloir, au passage des témoins dans les zones.

**Pour la position et le nombre de commissaires de course voir pages suivantes**

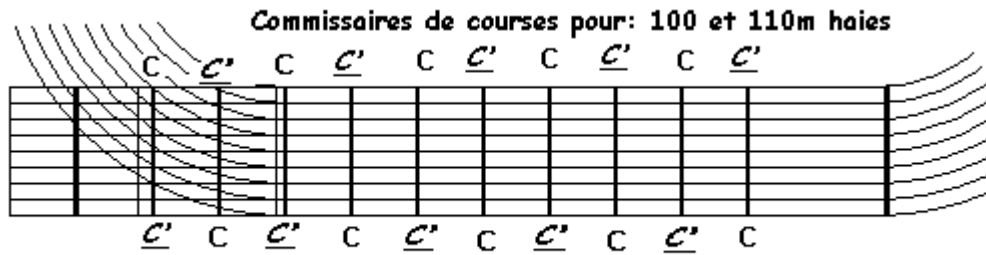
Dans les courses de haies, tout le corps de l'athlète doit passer au-dessus de chaque haie. Tout athlète doit être disqualifié s'il ne franchit pas une ou plusieurs haies, s'il passe le pied ou la jambe sous le plan horizontal le plus haut de n'importe quelle haie, s'il franchit une haie qui n'est pas dans son couloir.

Les commissaires doivent être vigilants et observer si un concurrent tente de franchir la haie incorrectement. Pour toutes ces raisons, les commissaires de course doivent signaler au Juge Arbitre les fautes commises, seul le Juge Arbitre peut prendre la décision d'une disqualification.

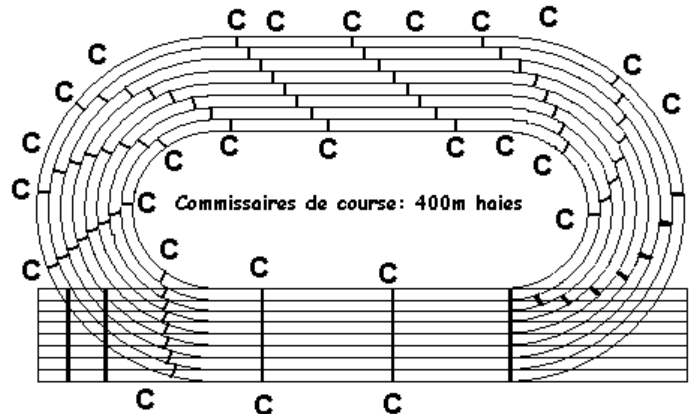
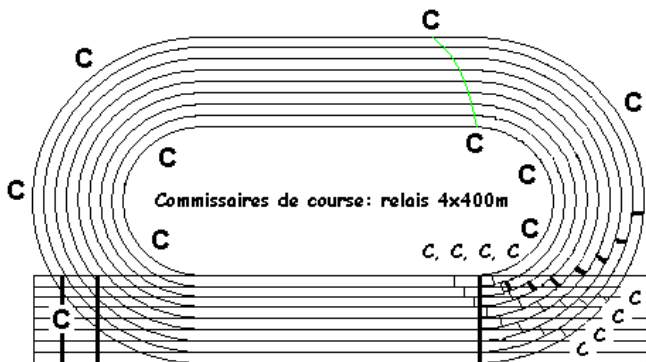
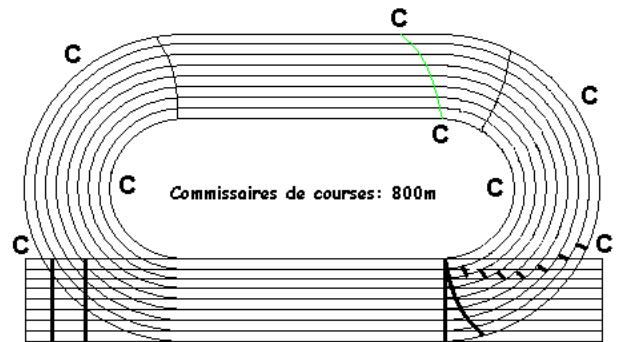
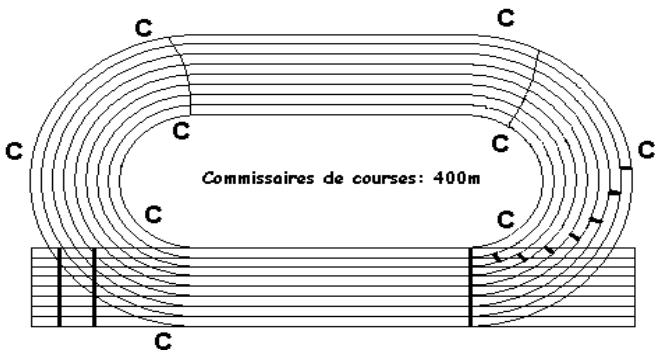
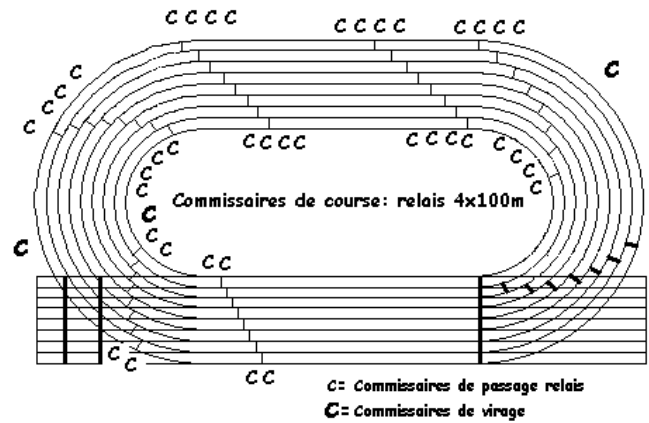
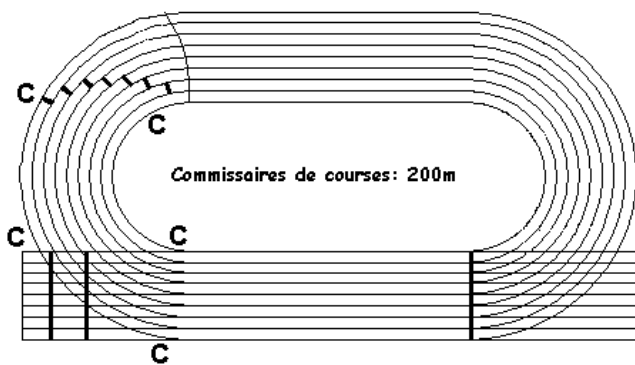
Dans les épreuves de steeple, un concurrent peut sauter la barrière comme il l'entend, en prenant appui avec le pied, ou en s'aidant avec sa ou ses mains. Cependant, il sera disqualifié s'il ne franchit pas la barrière, s'il passe son ou sa jambe sous le plan horizontal (idem haie)

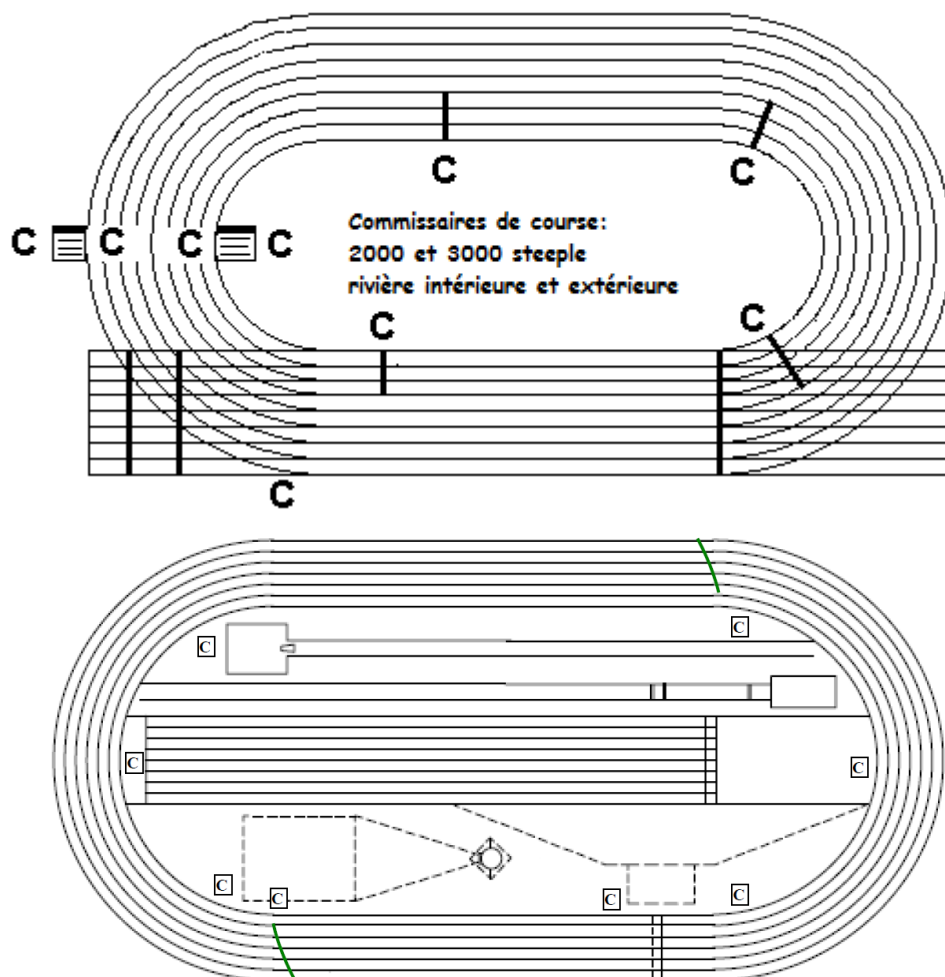
Au saut de la rivière, un concurrent peut sauter au-delà de l'obstacle ou tomber dans la rivière. Cependant, il faut franchir les 3m66 (hommes et femmes) de l'obstacle. Toute infraction pour raccourcir la distance est un motif de disqualification.

# COMMISSAIRES DE COURSES



Dans les rencontres où l'on ne dispose pas de commissaires en nombre suffisant, il est recommandé de les placer selon la disposition: C





### Placement des commissaires de course pour les épreuves en salle

Il est bien évident que ces représentations déterminent les conditions idéales afin de pouvoir juger convenablement, conditions que nous ne sommes pas en mesure de mettre en place lors de nos compétitions de niveau Départemental ou Régional où nous sommes confrontés à un nombre restreint de juges.

Néanmoins, nous devons apporter un soin particulier dans le déroulement des épreuves et plus particulièrement lors des relais dans les zones de passage. C'est pourquoi il est conseillé de mobiliser les juges de concours, il est préférable que les relais se déroulent au début de la compétition afin de permettre que les relais se déroulent dans le respect des règlements.

### Les courses de relais

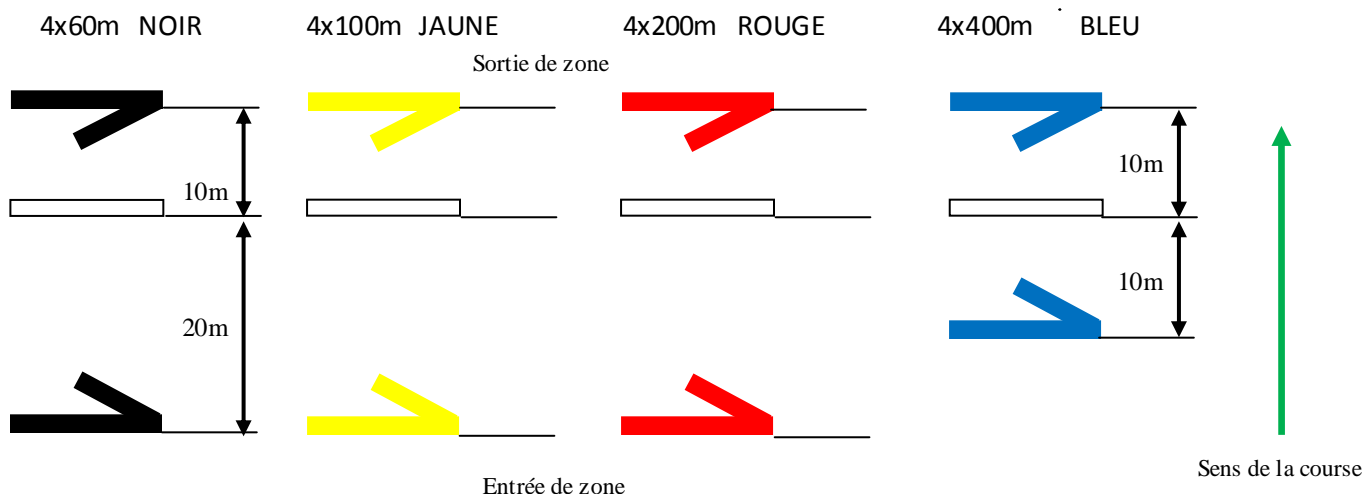
Les relais en plein air

Des lignes de 50mm de large seront tracées en travers de la piste pour indiquer les départs et les zones de transmission. Ces dernières seront délimitées par des lignes tracées 20m avant et 10m après la ligne de référence correspondant à la longueur de la course du relais (4x60m, 4x100m, 4x200m, pour le 4x400m la zone de transmission sera de 20m soit 10m avant et 10m après la ligne de référence. (Voir ci-dessous).

Dans les courses de relais jusqu'à 4x200m et le relais medley les membres d'une équipe, à l'exception du 1<sup>er</sup> coureur, peuvent commencer à courir au maximum 20m avant la ligne de référence de la zone de transmission du témoin. La zone de transmission mesurera 30m.

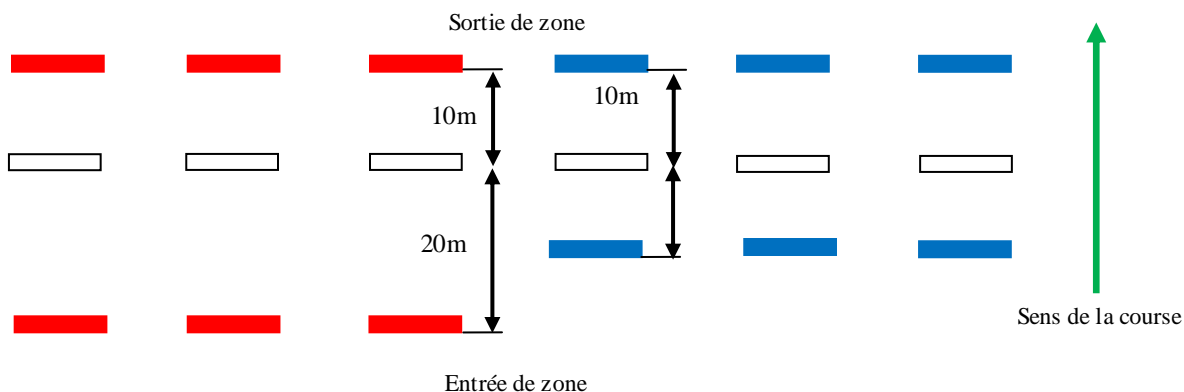
Dans les courses de relais supérieur à 4x200m les membres d'une équipe, à l'exception du 1<sup>er</sup> coureur, peuvent commencer à courir au maximum 10m avant la ligne de référence de la zone de transmission du témoin. La zone de transmission mesurera 20m.

Les zones de transmission seront tracées de couleurs différentes suivant les relais.



La zone de transmission entre le 3<sup>ème</sup> et le dernier relayeur du 4x200m sera matérialisée par des traits pointillés de couleur rouge tracés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la piste. Cette zone sera située au niveau du départ du 200m.

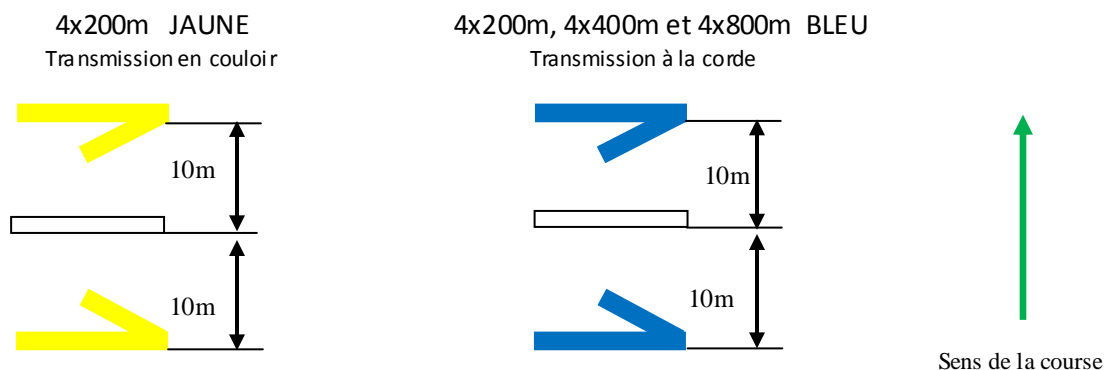
La zone de transmission entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> relayeur puis entre le 3<sup>ème</sup> et le dernier relayeur du 4x400m sera matérialisée par des traits pointillés de couleur bleue tracés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la piste. Cette zone sera située au niveau de la ligne d'arrivée.



### Les relais en salle

Des lignes de 50mm de large seront tracées en travers de la piste pour indiquer les départs et les zones de transmission. Ces dernières seront délimitées par des lignes tracées 10m avant et 10m après la ligne de référence correspondant à la longueur de la course du relais 4x200m, 4x400m. (Voir ci-dessous).

Dans les courses de relais jusqu'à 4x400m les membres d'une équipe, à l'exception du 1<sup>er</sup> coureur, peuvent commencer à courir au maximum 10m avant la ligne de référence de la zone de transmission du témoin. La zone de transmission mesurera 20m.



La zone de transmission, une fois que les coureurs se seront rabattus, sera matérialisée par des traits pointillés de couleur bleue tracés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la piste. Cette zone sera située au niveau de la ligne d'arrivée.

#### LES RELAIS: REGLES GENERALES

Lorsque les concurrents ont transmis le témoin, ils doivent rester dans leur couloir et zone respectif jusqu'à ce que la piste soit dégagée et ce, afin de ne pas gêner les autres concurrents. Si un concurrent gêne délibérément un membre d'une autre équipe, il est susceptible de faire disqualifier son équipe.

Tout concurrent qui sera aidé en étant poussé au départ de son relais ou aidé par tout autre moyen fera disqualifier son équipe.

Pour chaque transmission effectuée en couloirs, un officiel désigné s'assurera que les athlètes sont placés correctement dans leur zone de transmission et qu'ils connaissent toutes les zones de transmission applicables. L'officiel désigné s'assurera du respect de la règle 170.4 (marques).

Le témoin devra être un tube lisse fait en bois, en métal ou tout autre matériau approprié, d'une seule pièce dont la longueur sera comprise entre 280 et 300mm. Le diamètre sera de 40mm  $\pm$  2mm pour un poids qui ne sera pas inférieur à 50g. Le témoin sera d'une couleur voyante pour être clairement visible durant la course. Un témoin doit être utilisé dans toutes les courses de relais organisées sur un stade et sera porté à la main durant la course.

A l'intérieur de la zone de transmission, c'est uniquement la position du témoin qui est déterminante et non celle du corps ou des membres des concurrents.

Si le témoin tombe, c'est le concurrent dernier porteur qui doit le ramasser, il peut même quitter son couloir pour le récupérer si ce faisant il ne gêne personne. Il doit rejoindre son couloir à l'endroit même où il l'a quitté. Le simple fait de laisser tomber le témoin ne doit pas entraîner de disqualification.

Il est interdit de jeter le témoin lors de la transmission.

Les concurrents ne sont pas autorisés à porter des gants, à revêtir leurs mains de protections autres que celles autorisées ou de s'enduire les mains de substances leur permettant une meilleure prise du témoin.

Les différents relais courus en France:

**Hommes: Plein air**

Seniors: 4x100m, 4x200m, relais medley, 4x400m, 4x800m, 4x1500m, relais medley distance

Espoirs: 4x100m, 4x400m

Juniors: 4x100m, 4x400m

Cadets: 4x100m, 4x400m, 4x1000m

Benjamins et Minimes: 4x60m, 8-2-2-8 (minimes seulement)

**Femmes: Plein air**

Seniors: 4x100m, 4x200m, relais medley, 4x400m, 4x800m, 4x1500m, relais medley distance

Espoirs: 4x100m, 4x400m

Juniors: 4x100m, 4x400m

Cadettes: 4x100m, 4x 400m, 4x1000m

Benjamines et Minimes: 4x60m, 8-2-2-8 (minimes seulement)

**Hommes: Salle**

Senior: 4x200m, 4x400m, 4x800m

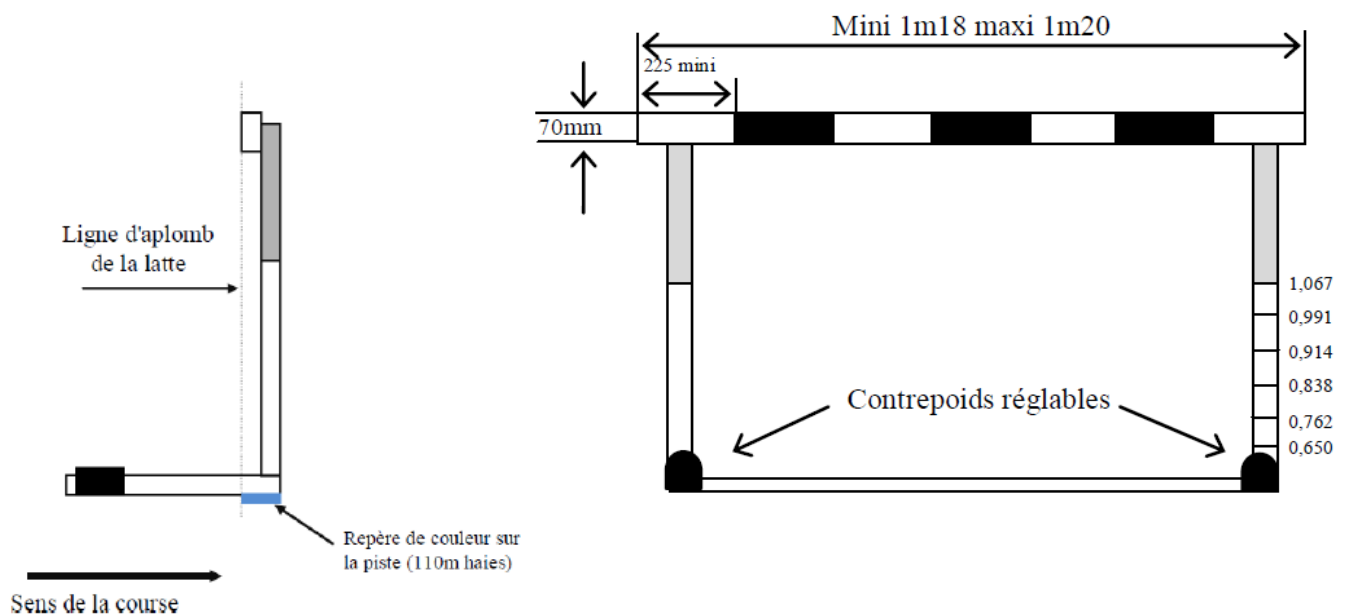
Espoirs, Juniors, Cadets: 4x200m

**Femmes: Salle**

Senior: 4x200m, 4x400m, 4x800m

Espoirs, Juniors, Cadets: 4x200m

## La mise en place des haies



Chaque haie sera placée sur la piste de telle façon que sa base soit située du côté où l'abordera l'athlète. La haie sera placée de telle façon que le bord de la latte le plus près du coureur dans le sens de la course, coïncide avec le bord de la marque de couleur sur la piste la plus proche de l'athlète, toujours dans le sens de la course.

Pour les juges chargés de la mise en place des haies et notamment la hauteur des obstacles en fonction des courses et des catégories, il faut impérativement déplacer les contre poids à l'endroit correspondant à la hauteur de la haie.



Caractéristiques des courses de haies en France

### A) En plein air

Catégories	Courses	hauteur des haies	Nombre de haies	Distance			repère de couleur
				Départ à la 1 <sup>ère</sup> haie	Entre les haies	Dernière haie à l'arrivée	
<b>HOMMES</b>							
Seniors	110 m haies	1m067	10	13m72	9m14	14m02	Bleu
	400 m haies	0m914	10	45m	35m	40m	vert
Juniors	110 m haies	0m990	10	13m72	9m14	14m02	Bleu
	400 m haies	0m914	10	45m	35m	40m	vert
Cadets	110 m haies	0m914	10	13m72	9m14	14m02	Bleu
	400 m haies	0m840	10	45m	35m	40m	Vert
Minimes	100 m haies	0m840	10	13m	8m50	10m50	Jaune
	200 m haies *	0m762	10	21m46	18m28	14m02	bleu
Benjamins	50 m haies	0m650	5	11m50	7m50	8m50	Rouge
<b>FEMMES</b>							
Seniors	100 m haies	0m840	10	13m	8m50	10m50	Jaune
	400 m haies	0m762	10	45m	35m	40m	Vert
Juniors	100 m haies	0m840	10	13m	8m50	10m50	Jaune
	400 m haies	0m762	10	45m	35m	40m	Vert
Cadettes	100 m haies	0m762	10	13m	8m50	10m50	Jaune
	400 m haies	0m762	10	45m	35m	40m	Vert
Minimes	80 m haies	0m762	8	12m	8m	12m	blanc
	200 m haies *	0m762	10	21m46	18m28	14m02	bleu
Benjamines	50 m haies	0m650	5	11m50	7m50	8m50	Rouge

\* Pour le 200m haies, la 6<sup>ème</sup> haie correspond au repère de la 2<sup>ème</sup> haie du 110m H, la 7<sup>ème</sup> haie au repère de la 4<sup>ème</sup> du 110m H, la 8<sup>ème</sup> au repère de la 6<sup>ème</sup> du 110m H, la 9<sup>ème</sup> au repère de la 8<sup>ème</sup> du 110m H et la 10<sup>ème</sup> haie au repère de la 10<sup>ème</sup> du 110m H.

## B) En salle

Catégories	Courses	Hauteur des haies	Nombre de haies	Distance			Repère de couleur
				Départ à la 1 <sup>ère</sup> haie	Entre les haies	Dernière haie à l'arrivée	
<b>HOMMES</b>							
Seniors Espoirs	50 m haies	1m067	4	13m72	9m14	8m86	Bleu
	60 m haies	1m076	5	13m72	9m14	9m72	Bleu
Juniors	50 m haies	0m990	4	13m72	9m14	8m86	Bleu
	60 m haies	0m990	5	13m72	9m14	9m72	Bleu
Cadets	50 m haies	0m914	4	13m72	9m14	8m86	Bleu
	60 m haies	0m914	5	13m72	9m14	9m72	Bleu
Minimes	50 m haies	0m840	4	13m	8m50	11m50	Jaune
	60 m haies	0m840	5	13m	8m50	13m	Jaune
Benjamins	50 m haies	0m650	5	11m50	7m50	8m50	Rouge
<b>FEMMES</b>							
Seniors Espoirs	50 m haies	0m840	4	13m	8m50	11m50	Jaune
	60 m haies	0m840	5	13m	8m50	13m	Jaune
Juniors	50 m haies	0m840	4	13m	8m50	11m50	Jaune
	60 m haies	0m840	5	13m	8m50	13m	Jaune
Cadettes	50 m haies	0m762	4	13m <sup>2</sup>	8m50	11m50	Jaune
	60 m haies	0m762	5	13m	8m50	13m	Jaune
Minimes	50 m haies	0m762é	4	12m	8m	14m	Blanc
	60 m haies	0m762	5	12m	8m	16m	Blanc
Benjamines	50 m haies	0m650	5	11m50	7m50	8m50	Rouge

## Le préposé à l'anémomètre





## **Son rôle :**

### **Avant la compétition :**

Il prend contact avec le Directeur de réunion, le Juge Arbitre, le starter, le chef des juges à l'arrivée et le chef chronométrateur.

Il prend connaissance du programme de la réunion et du matériel nécessaire pour remplir son rôle.

Il prend possession de l'anémomètre, contrôle son bon fonctionnement et l'installe correctement pour une bonne lecture des données.

### **Pendant la réunion:**

Il doit rester en relation permanente avec le starter et répondre à son appel

Il communique ses relevés de vitesse de vent pour chaque course au chef des juges à l'arrivée.

Il s'assure que l'espace autour de l'anémomètre soit suffisant afin de ne pas fausser les données, au besoin, il le fait dégager. (Attroupement d'athlètes ou autres personnes)

### **Après la réunion**

Il rend le matériel à l'organisation et signale tout problème.

Il signe les feuilles de record si besoin.

## **Mise en place et fonctionnement de l'anémomètre.**

### **Pour les courses :**

L'anémomètre sera placé à côté de la piste de sprint à 2 mètres au plus du bord du couloir numéro 1 (corde) et à 50m de la ligne d'arrivée. Il sera placé à 1m22 du sol. Pour les épreuves jeunes de 50m et 50m haies l'anémomètre sera placé à 25m de la ligne d'arrivée.

La vitesse du vent sera relevée pour toutes les courses inférieures ou égales à 200m.

Les périodes pendant lesquelles la vitesse du vent sera mesurée et ce, à partir de la flamme du pistolet (ou fumée) ou d'un appareil de départ approuvé sont les suivantes:

- |                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| • 50m et 50m haies               | 5 secondes  |
| • 100m.                          | 10 secondes |
| • 80 haies, 100 haies, 110 haies | 13 secondes |

Pour les courses en virage la vitesse du vent sera mesurée à partir du moment où le premier concurrent entre dans la ligne droite.

- |             |             |
|-------------|-------------|
| • 200m      | 10 secondes |
| • 200 haies | 13 secondes |

Pour tous les records de courses jusqu'à 200m inclus, il faudra fournir des renseignements sur la vitesse du vent. Si la vitesse du vent mesurée dans le sens de la course est supérieure à 2 m/s, le record ne pourra être homologué.

### **Pour les épreuves combinées :**

Les conditions requises pour l'homologation des records devront avoir été remplies dans chacune des épreuves individuelles, avec cette exception que, dans les épreuves où la vitesse

du vent est mesurée, la vitesse moyenne algébrique (basée sur la somme des vents divisée par le nombre des épreuves), le résultat ne devra pas dépasser 2 m/s.

Un record peut être amélioré dans l'une des épreuves comme record d'épreuve individuelle et ce, même si l'athlète ne termine pas les épreuves restantes, mais dans ces conditions, la vitesse du vent mesurée pour cette performance ne devra pas être supérieure à 2 m/s

### **Lecture des mesures de vent :**

L'anémomètre sera lu en mètres par seconde arrondi au  $1/10^{\text{ème}}$  supérieur par seconde dans la direction positive.

Ainsi on lira + 2,03 m/s arrondi à +2,1 m/s et enregistré comme tel.

De la même façon, une lecture de - 2,03 m/s sera arrondi à - 2 m/s et enregistré comme tel.